



PROJET DE LIAISON ROUTIÈRE FOS ↔ SALON

Forum transports et changements climatiques

7 octobre 2020 - Martigues


**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur



La stratégie Nationale Bas Carbone

Le bilan d'évaluation des Gaz à Effet de Serre

Adaptation au changement climatique

Les mesures d'accompagnement en cohérence avec la SNBC



La Stratégie Nationale Bas Carbone


PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

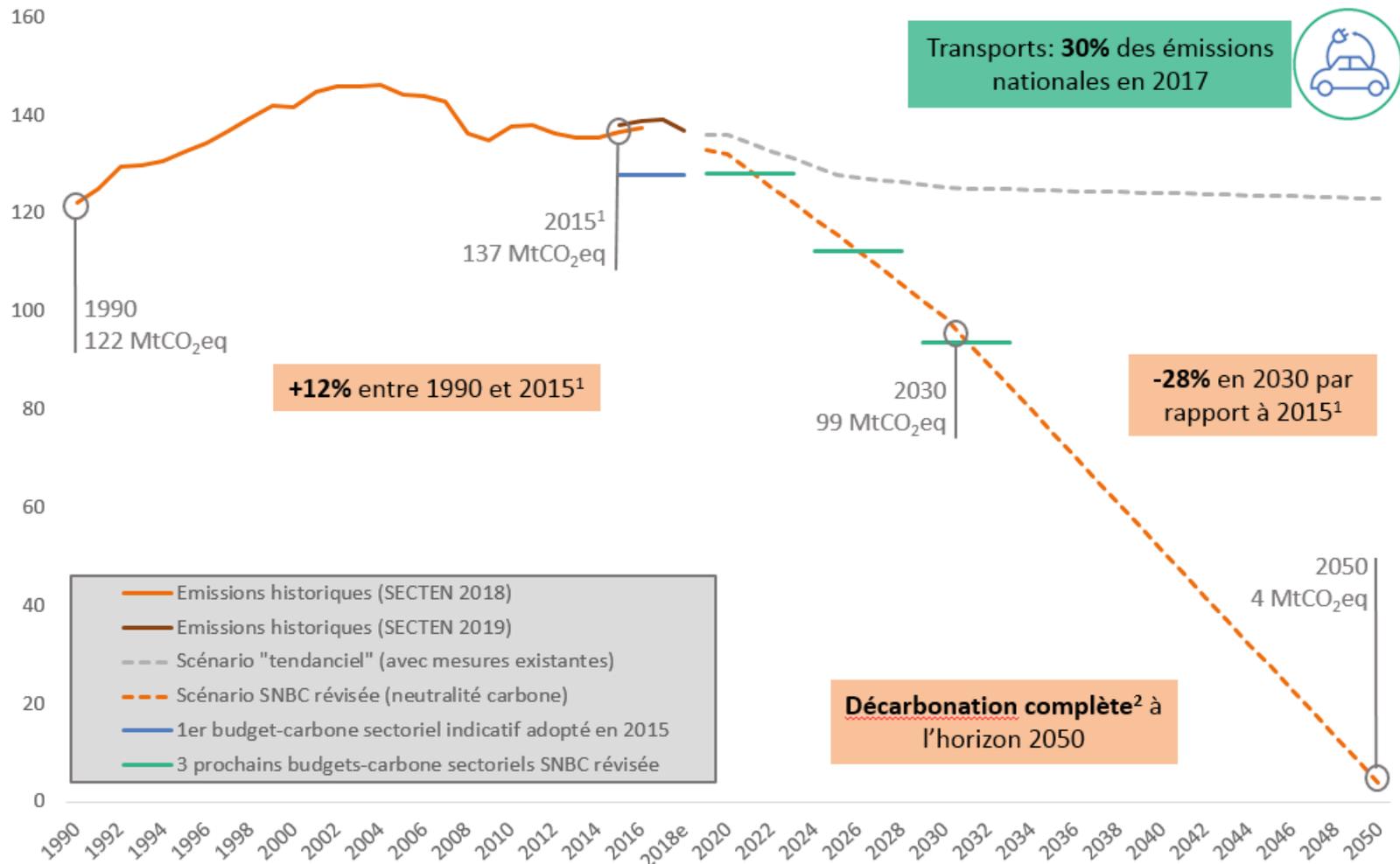
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Pour mémoire, les grandes hypothèses de la Stratégie nationale bas carbone

- **SNBC adoptée en 2015 et révisée en 2020**
- **Tendances actuelles**
 - Secteur des transports = 139 MtéqCO₂ en 2017 (hors soutes internationales 23 MtCO₂), soit 30% des émissions totales
 - Forte augmentation entre 1990 et 2004, puis stabilisation depuis la crise de 2008
 - La route est responsable de près de 95%
 - Les VP 52%, les PL 22% et leVUL 19%
- **SNBC = une trajectoire d'émissions en rupture par rapport à ces tendances**

Pour mémoire, les grandes hypothèses de la Stratégie nationale bas carbone



¹Les émissions utilisées pour l'année 2015 sont celles de l'inventaire CITEPA SECTEN 2018

²Ne tient pas compte des fuites résiduelles « incompressibles » de gaz (gaz fluorés, gaz renouvelables) et des émissions résiduelles issues du transport aérien domestique.

Impératif de mobiliser conjointement les 5 grands leviers

- Maîtrise de la croissance de la demande (pour le transport de voyageurs et de marchandises) ; hypothèse 2050 +26% en voy-km et +40% en t-km (soit resp 4 points et moitié moins que la tendance)
- Report modal (pour le transport de voyageurs et de marchandises) vers les modes les plus économes en énergie et les moins émetteurs ; hyp. 2050 +7 points de part modale pour les TC (contre 18% auj.) et vélo 15% (contre 3%)
- Amélioration de la performance énergétique des véhicules ; conso 4L/100km pour les véh thermiques neufs en 2030
- Décarbonation de l'énergie consommée par les véhicules et adaptation des infrastructures associées ; hyp 2030 35% VP neufs élec et 10% hybrides rech ; hyp 2050 100% VP élec à partir 2040
- Optimisation de l'utilisation des véhicules (pour le transport de voyageurs et de marchandises).

Les hypothèses retenues pour le scénario de référence.

- **Une évaluation du projet dans le cadre du contexte bas carbone**
 - Hypothèses SNBC PIB bas
 - Hypothèses particulières en lien avec les projets locaux
 - Hypothèses particulières liées au port

- **Une test de sensibilité permettant de tenir compte des incertitudes de demandes de transport**

- **Une adaptation dans les études ultérieures pour tenir compte de la SNBC2**



Le bilan d'évaluation des Gaz à Effet de Serre

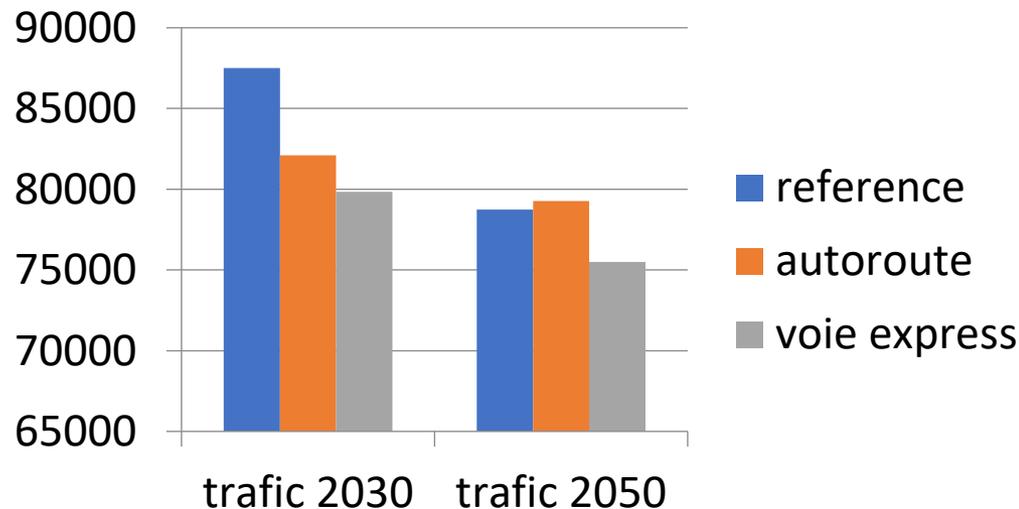



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

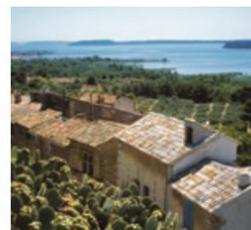
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le bilan GES de la liaison Fos-Salon

- **Evaluation de l'Emission de GES relatifs à la construction/ dont artificialisation des sols:**
 - Scénario de référence: 8 600 teq CO₂ / 1 750 teqCO₂
 - Scénario autoroutier: 64 000 teq CO₂ / 10 500 teqCO₂
 - Scénario voie expresse: 41 000 teq CO₂ / 7 000 teq CO₂
- **Evaluation annuelle de l'émission de GES (RN569/568) en teq CO₂**



Les émissions liées à la construction des scénarios autoroutiers et voie expresse représentent 78% et 51% des émissions annuelles 2030 de l'infra.



Adaptation au changement climatique


**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Une adaptation dans le cadre du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique

- **anticiper les impacts possibles du CC**
- **réduire la vulnérabilité des réseaux**
- **améliorer la résilience des infrastructures**
- **méthode : Guide Cerema (2019)**
- **aléa spécifique : submersion marine (élévation niveau de la mer + forte houle)**
- **vulnérabilité spécifique: barreau des étangs (selon profil en long)**



Les mesures d'accompagnement en cohérence avec la SNBC


**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

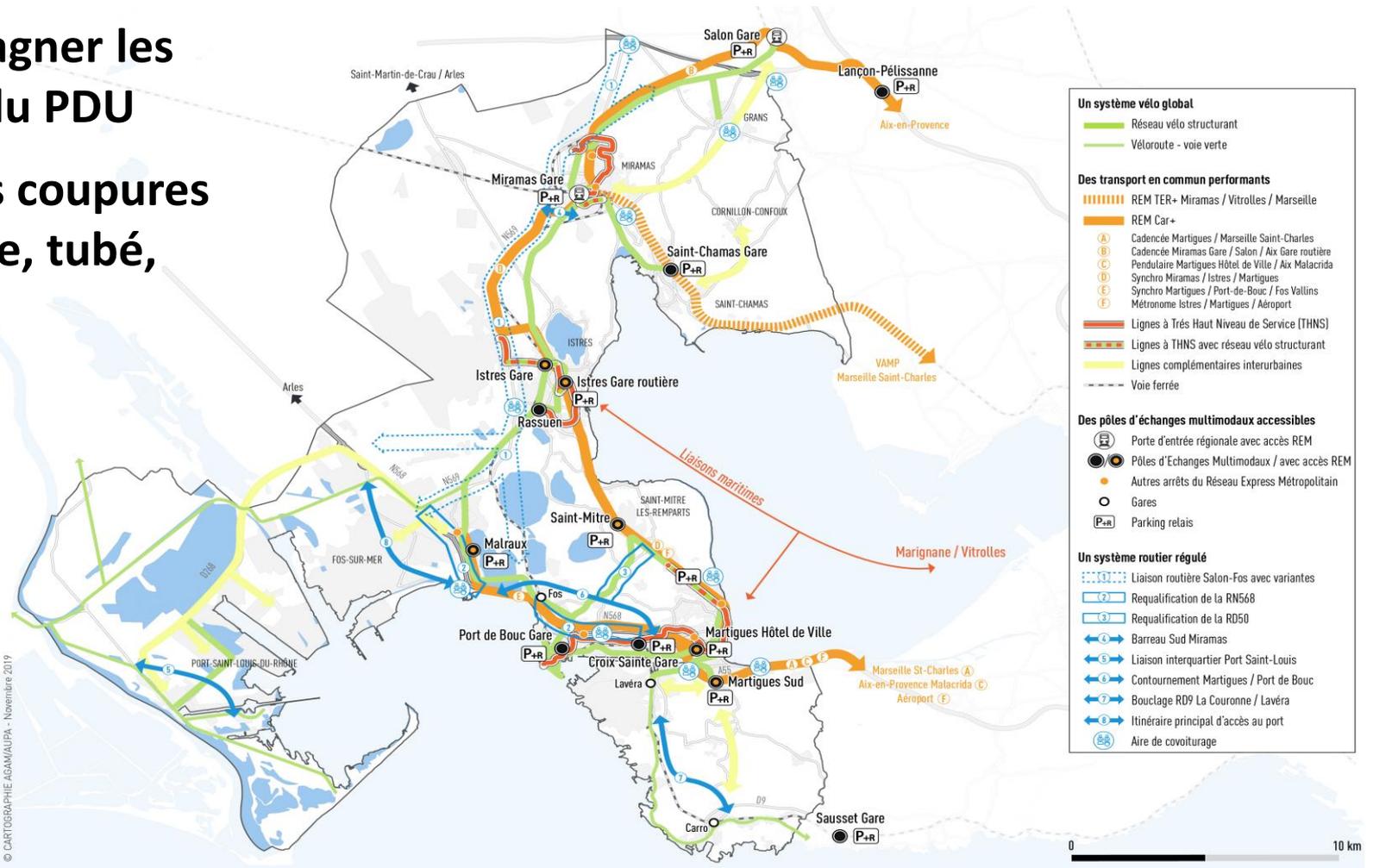
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les aires de co-voiturage et la prise en compte des modes actifs

Accompagner les actions du PDU

Eviter les coupures (bayanne, tubé, cavaou)



© CARTOGRAPHIE AGAM/AUPA - Novembre 2019

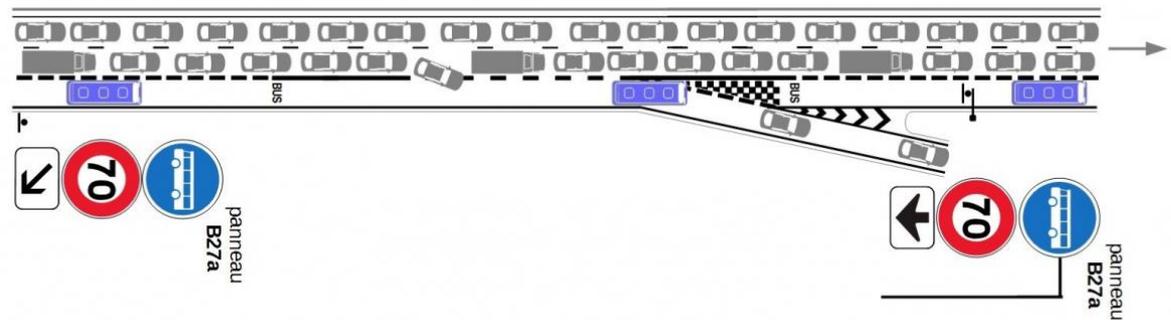
Développer des infrastructures de ravitaillement indispensables pour des transports bas-carbone

- **Points de ravitaillement GNV, hydrogène, bornes électriques**
- **Complémentarité avec PDU et projets « hydrogène »**



Adapter l'infrastructure pour favoriser les transports en commun et augmenter le taux de remplissage des véhicules

- VRTC
- VR2+
- TCSP



Gestion dynamique de l'infrastructure

- Gestion des Trafics
- Modulation des péages



- Maîtrise des consommations électriques

Réutilisation des produits de chantiers / valorisation des sous produits industriels

- **Filières de recyclage des matériaux de chantier**
- **Utilisation de matériaux bio-sourcés (cf piicto)**
- **Valorisation des laitiers de hauts fourneaux**



Favoriser le report modal vers le fer

- **Rendre compétitifs les chantiers de transports combinés de l'hinterland**
- **Ré-équilibrer les volumes d'échanges entre les façades maritimes**





Merci de votre attention


**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les hypothèses retenues pour le scénario de référence.

- **Hypothèses SNBC PIB bas**

- Taux de Croissance Annuel Moyen des VL : 1,1% longues distances et 0,5%/an courtes distances
- TCAM des PL: 1%/an
- Pour mémoire, SNBC2 -0,7%/1,1% pour les VL et 0,4% pour les PL

- **Hypothèses particulières en lien avec les projets locaux**

- Prise en compte de l'objectif de réduction des déplacements routiers du PDU
- Projets générant une relocalisation d'activité

- **Hypothèses particulière liée au port**

- Objectif du GPMM de traiter 2,2M EVP en 2030 (Equivalents Vingt Pieds)
- Réduire la part du transport routier à 75%